

Le Monde

Mimi Marchand mise en examen et placée sous contrôle judiciaire

La patronne de Bestimage a été mise en examen pour « subornation de témoin » et « association de malfaiteurs ».

Le Monde avec AFP

Publié le 05 juin 2021 à 12h43, mis à jour hier à 07h49
Temps de Lecture 2 min.



Mimi Marchand, lors d'un meeting d'Emmanuel Macron, le 17 avril 2017, à Paris. LIONEL PRÉAU / LIONEL PRÉAU / RIVA PRESS

[Placée jeudi en garde à vue](#), la patronne de l'agence de paparazzis Bestimage, Michèle Marchand, a été mise en examen samedi 5 juin, a annoncé son avocate à l'Agence France-Presse (AFP). Elle est notamment accusée de « subornation de témoin ».

Surnommée « Mimi », Michèle Marchand, figure haute en couleurs de la presse people, a également été mise en examen pour « association de malfaiteurs en vue de commettre une escroquerie en bande organisée » et placée sous contrôle judiciaire. « *Elle conteste fermement les faits reprochés* », a souligné son avocate, **Caroline Toby**.

Les magistrats soupçonnent cette femme d'affaires, figure de la presse people, proche des couples Macron et Sarkozy, d'avoir joué un rôle trouble dans l'organisation de [l'entretien donné par Ziad Takieddine à l'hebdomadaire Paris Match](#), publié en novembre 2020 et accompagné de clichés pris par un photographe travaillant pour son agence.

Dans cette interview, [Ziad Takieddine avait retiré ses déclarations contre Nicolas Sarkozy](#), après avoir affirmé que ce dernier avait touché de l'argent pour sa campagne présidentielle de la part du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi. « *La vérité éclate* », avait immédiatement triomphé l'ancien chef de l'Etat.

Revirements

Deux mois plus tard, interrogé le 14 janvier à Beyrouth par les juges d'instruction Aude Buresi et Marc Sommerer, chargés du dossier libyen, M. Takieddine, connu pour sa versatilité, [avait déclaré qu'il ne confirmait « pas les propos » de l'entretien](#), prétendant qu'ils avaient été déformés par *Paris Match*, qui « *appartient à un ami de Sarkozy* ».

Lors de sa garde à vue, Mimi Marchand a reconnu qu'elle se trouvait à Beyrouth au moment de l'entretien avec Ziad Takieddine. Elle « *a agi en qualité de journaliste qui a eu l'exclusivité de cette interview de M. Takieddine* », a déclaré samedi son avocate. « *Elle n'a fait qu'organiser les photos et l'interview, dans le périmètre de son métier* », a expliqué **M^{me} Toby**.

Cinq autres personnes avaient également été placées en garde à vue jeudi dans cette enquête. Le journaliste de *Paris Match* François de Labarre avait été libéré dans la soirée, sans poursuite à ce stade. Les quatre autres ont aussi été mises en examen samedi, a annoncé le Parquet national financier dans un communiqué. Parmi elles figurent le publicitaire Arnaud de La Villesbrunne, ancien directeur de l'agence Publicis, l'homme d'affaires Pierre Reynaud et Noël Dubus, un homme déjà condamné pour escroquerie.

[Selon Le Parisien](#), Noël Dubus, qui s'est rendu à deux reprises à Beyrouth pour y rencontrer M. Takieddine avant sa rétractation, aurait bénéficié de versements suspects, via Arnaud de La Villesbrunne, qui était un des prestataires de la campagne présidentielle de M. Sarkozy. [Selon le quotidien Libération](#), l'homme d'affaires Pierre Reynaud aurait, quant à lui, avancé à M. Dubus des fonds à remettre à M. Takieddine.